



Championnat de Bretagne de Blitz 2026

Règlement intérieur

Article 1. Organisation

L'Échiquier Castin, sous la responsabilité de l'Échiquier des Templiers, organise le Championnat de Bretagne de Blitz 2026 le samedi 29 août 2026.

Cet open se déroule sous la forme d'un unique tournoi ouvert à toutes les personnes titulaires d'une licence A ou B à jour de leur cotisation à la date du tournoi, et ayant payé leur inscription.

Le tournoi est homologué par la FFE sous le numéro 72117, et sera pris en compte pour le classement FIDE Blitz de septembre 2026.

Article 2. Règles

Le tournoi se déroulera en 12 rondes à la cadence de 5 minutes + 3 secondes par coup.

Les parties n'étant pas supervisées, l'annexe B.3 des règles du jeu concernant la cadence Blitz s'applique.

Les règles du jeu utilisées seront les règles de la FIDE en vigueur à la date du tournoi.

Les appariements se feront au système Suisse, tels qu'établis par le logiciel Sharly Chess dans sa dernière version disponible.

Le classement utilisé pour l'appariement sera le classement Blitz FIDE, à défaut le classement standard FIDE, ou à défaut le classement Blitz national ou estimé.

Seront appariées à la première ronde toutes les personnes qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription avant la fin des horaires de pointage (cf. Article 3.).

Article 3. Localisation et horaires

Le tournoi se déroulera à la salle d'Armor, 37 boulevard de la Mer, 22380 Saint-Cast-Le-Guildo.

Le pointage aura lieu sur place entre 12:00 et 12:45. À titre indicatif, les horaires des rondes sont :

- Ronde 1. 13:00
- Ronde 2. 13:20
- Ronde 3. 13:40
- Ronde 4. 14:00
- Ronde 5. 14:20
- Ronde 6. 14:40
- Ronde 7. 15:20
- Ronde 8. 15:40
- Ronde 9. 16:00
- Ronde 10. 16:20

Ronde 11. 16:40

Ronde 12. 17:00

La remise des prix est prévue à 17:30.

Article 4. Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont les suivants:

- Adultes (catégories U20 et plus) : 10€
- Jeunes (catégories U18 et moins) : 5€

Les personnes titulaires d'un titre de GM, IM, WGM, WIM, FM, ou WFM bénéficient d'une gratuité de leur inscription.

Les personnes participant au tournoi devront se présinscrire au plus tard la veille du tournoi à 14h sur la page HelloAsso de l'Échiquier Castin

Les personnes non préinscrites qui s'inscrivent sur place sont susceptibles de commencer à la deuxième ronde.

Article 5. Départages et prix

Pour toutes les attributions de prix et lots, les départages appliqués sont dans l'ordre :

Buchholz tronqué 2, Buchholz, Performance, Confrontation Directe

Le calcul sera effectué par le logiciel Sharly Chess, suivant les recommandations de la FIDE.

Les prix ne seront distribués qu'aux joueurs et joueurs présent-es à la remise des prix, sauf accord préalable entre la personne bénéficiaire et l'Échiquier Castin. Un prix non distribué reste la propriété de l'Échiquier Castin.

Le montant total des prix est au minimum de **400€**. Le premier prix est garanti à 250€, et le premier prix jeunes est garanti à 50€.

Les prix ne seront attribués à la place, et ne sont pas cumulables.

Article 6. Dispositions particulières

Toute personne sera exclue définitivement du tournoi après un forfait non signalé, sauf décision contraire de l'arbitre.

Une personne ne se présentant pas dans les 5 minutes et 3 secondes qui suivent le lancement de la ronde perd par forfait à moins que l'arbitre ne décide autrement.

Toute personne contrevenant au présent règlement pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Une fois la partie terminée, les pièces sont remises en position de départ sur l'échiquier, et le résultat est entré via l'interface prévue à cet effet par les deux adversaires. Le jeu ne doit pas servir à l'analyse de la partie ou à du jeu libre.

Article 7. Arbitrage

L'arbitre principal du tournoi est Sammy PLAT (AFE 1, Arbitre FIDE).

Pourra également officier avec autorité d'arbitre toute personne dûment désignée par l'arbitre principal.

Article 8. Droit à l'image

En inscrivant leurs enfants mineurs, les responsables légaux autorisent l'Échiquier Castin, l'Échiquier des Templiers, le CDJE 22, la Ligue de Bretagne des Échecs, et la FFE, dans le cadre de leurs sites web ou pour des médias extérieurs, des articles, photos ou vidéos à propos du Championnat de Bretagne de Blitz sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les personnes majeures présentes.

Les joueurs et joueuses majeures et les responsables légaux d'enfants mineurs peuvent s'opposer à cette publication sur simple demande écrite auprès du président de l'Échiquier Castin.

L'organisateur
Gilles Pettazzoni

L'arbitre principal
Sammy Plat